

CHARTRE D'UTILISATION **D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

CONDITIONS D'UTILISATIONS GÉNÉRALES :

- L'utilisation de l'outil ne doit pas entraver la performance au travail de l'élève ni celle de ses collègues.
- L'élève paie, le cas échéant, les frais de service et/ou du matériel brisé.
- L'élève respecte les droits d'auteur et la propriété intellectuelle des autres.
- L'utilisation de l'appareil électronique dans les locaux de classe doit être autorisée par un membre du personnel de l'école.
- L'outil doit être utilisé en respectant les règles édictées par le Centre de services scolaire, l'école et la Loi. (Code de conduite sur l'utilisation des technologies de l'information pages PAL-31-32)

LES VISIOCONFÉRENCES (Nétiquette) :

- À la maison tout comme à l'école, je porte une tenue appropriée et je soigne mon apparence. (Voir l'application du code de vie page PAL-12)
- À la maison tout comme à l'école, je consomme de la nourriture en dehors des heures de classe. (Voir l'application du code de vie page PAL-13)
- À la maison tout comme à l'école, j'adopte une attitude respectueuse. (Voir le code de vie et le tableau des responsabilités pages PAL-8-9)
- À la maison tout comme à l'école, je fais preuve d'engagement, de responsabilités et d'autonomie. (Voir le code de vie et le tableau des responsabilités pages PAL-8-9)

IL EST FORTEMENT INTERDIT :

- De participer à des activités de piratage (musique, jeux, logiciels, courriels, etc.) et d'intrusion ou de blocage de systèmes informatiques de quiconque. D'accéder ou de tenter d'accéder à des fichiers, banques de données, systèmes, réseaux internes ou externes dont l'accès est restreint ou limité.
- De s'adonner à des jeux individuels ou collectifs sur Internet sauf si cette participation s'inscrit dans le cadre d'une activité pédagogique ou parascolaire

étroitement supervisée et qu'elle se déroule dans un contexte assurant la sécurité des ressources informatiques.

- D'installer, sur le portable ou le Chromebook, des jeux ou tout autre logiciel non autorisé qui n'ont pas été approuvés par l'équipe-école.

Veillez noter que l'école se réserve le droit de supprimer de ses ressources informatiques ou de ses portables tout contenu illicite, illégal ou contrevenant aux règles mentionnées ci-haut.

SANCTIONS AUXQUELLES S'EXPOSE L'ÉLÈVE :

- La suspension, temporaire ou définitive, de l'accès aux ressources informatiques en partie ou de la confiscation de l'appareil.
- La confiscation et/ou la destruction sans préavis des fichiers constitués en contravention à la présente politique ou à caractère illégal ou illicite.
- L'obligation de rembourser au Centre de services ou à l'école, toute somme que ceux-ci seraient appelés à défrayer à titre de dommages, de pénalités ou autres à la suite de la contravention.
- La suspension temporaire à l'interne (l'apprenant est sorti de la classe), à l'externe (l'apprenant est sorti de l'école).
- L'expulsion.
- Une poursuite judiciaire.
- Une réclamation en dommages.

CODE DE CONDUITE SUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

(09.13.03)

Ce code de conduite a pour objectif de développer de bonnes pratiques en matière d'utilisation des technologies de l'information. Il invite l'élève à employer de manière responsable et sécuritaire les technologies. Une utilisation et un comportement appropriés sont attendus de la part de l'élève.

JE M'ENGAGE À RESPECTER LES PERSONNES EN ÉVITANT LES COMPORTEMENTS SUIVANTS :

- La communication de renseignements personnels concernant une autre personne sur des sites Web, dans des forums de discussion, sur les médias sociaux ou à d'autres endroits publics virtuels ;
- Le téléchargement ou la diffusion de propos ou d'images pouvant nuire à la réputation de quiconque ;
- L'utilisation des technologies de l'information à des fins de publicité, de propagande, de harcèlement, d'intimidation ou de menace sous quelque forme que ce soit ;
- La création de blogues, de pages Web ou tout autre média social, au nom du Centre de services scolaire des Découvreurs ou de l'un de ses établissements ;
- L'affichage de mes propos personnels comme étant ceux d'une autre personne, ceux du Centre de services scolaires ou ceux d'un établissement dans des groupes de discussion, des séances de clavardage, des blogues, des forums ou sur les médias sociaux ;
- La transmission de courrier électronique de façon anonyme ou en utilisant le nom d'une autre personne ou un pseudonyme ;
- Le téléchargement, le stockage, la diffusion, l'utilisation, la production d'un contenu numérique en utilisant des propos ou des images de nature haineuse, violente, grossière, diffamatoire, offensante, perturbatrice, dénigrante, pornographique, ou à caractère discriminatoire basé sur la race, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, les convictions politiques, la langue, la condition sociale ou le handicap de quiconque ;
- L'utilisation de différents moyens afin de connaître le code d'accès ou le mot de passe d'une autre personne.

***JE M'ENGAGE À RESPECTER LE MATÉRIEL ET LES RESSOURCES
MISES À MA DISPOSITION EN ÉVITANT LES COMPORTEMENTS
SUIVANTS :***

- La reproduction illégale de contenu numérique ou de logiciels. La modification, la destruction ou l'utilisation d'un contenu numérique sans l'autorisation de son propriétaire. L'installation de logiciels ou de matériel informatique sans autorisation ;

- L'introduction et la propagation des virus, la modification ou la destruction sans autorisation des données ou des fichiers ;
- Le téléchargement de façon abusive des données sur le réseau Internet ;
- L'utilisation des ressources technologiques pour transmettre de la publicité, faire de la promotion ou effectuer des transactions dans le cadre d'un commerce personnel ;
- La participation à des jeux d'argent et de hasard, à des activités de téléchargement illégal (musique, jeux, logiciels, etc.), à des activités de piratage informatique ;
- L'utilisation, l'affichage et la publication des photos ou des vidéos pris dans les établissements ou lors de toute activité parascolaire ou périscolaire sans l'autorisation du Centre de services scolaire des Découvreurs.

LORSQUE JE M'ENGAGE :

- Je comprends que le Centre de services scolaire peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés et que je ne peux pas considérer ces fichiers comme confidentiels ;
- Je dois éviter toute activité illégale, contraire à la *Directive sur l'utilisation des technologies de l'information* du Centre de services scolaire, ou qui serait incompatible avec la mission de l'école ou du Centre. Je dois me soumettre aux mesures de sécurité établies par le Centre de services ;
- Je dois me soumettre à ce code de conduite même si j'utilise un périphérique personnel sur le réseau du Centre de services ;
- Je dois conserver la confidentialité des mots de passe, des différents codes d'accès, qui me sont remis exclusivement pour mon usage. Je ne peux donner l'accès aux ressources informationnelles à une personne qui n'en a pas eu l'autorisation.